

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	ADMINISTRATION ET LIQUIDATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le parcours Administration des entreprises en difficultés est proposé en formation initiale, en alternance, en formation continue (M2 uniquement) et en Formation Ouverte à Distance (FOAD)		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		ADMINISTRATION ET LIQUIDATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 1	219	40,5	30	30	Oui	Oui							
UE	S1	UE 1	126	27	18	18	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h		
Matière	S1	Garanties de paiement	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h		
Matière	S1	Comptabilité financière	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit de 2h max	
UE	S1	UE 2	60		8	8	Oui	Oui							
Matière	S1	Groupement à statut spécial	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE 3	33	13,5	4	4	Oui	Oui							
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Anglais des affaires		13,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Semestre	S2	SEMESTRE 2	189	54	30	30	Oui	Oui							
UE	S2	UE 4	99		16	16	Oui	Oui							
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h		
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1 (vente et distribution)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h		
Matière	S2	Analyse financière	33	13,5	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=2		Écrit	3h		
UE	S2	UE 5	60		8	8	Oui	Oui							
Matière	S2	Droit pénal des affaires	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2 (prestation de services)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	UE 6	30	13,5	6	6	Oui	Oui							
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Anglais des affaires		13,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNUEL	408	94,5	60	60									

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).